



**DÉCISION**  
du **28 JAN. 2025**

approuvant la délibération du Conseil municipal de la commune de Genève du 27 novembre 2024

Vu l'article 90 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;  
vu l'article 1, alinéa 3 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017,

**LE DÉPARTEMENT DES INSTITUTIONS ET DU NUMÉRIQUE**

**DÉCIDE**

La délibération du Conseil municipal de la commune de Genève du 27 novembre 2024, portant sur:

un crédit de 3 682 900 francs destiné aux travaux préparatoires et d'accompagnement à la réalisation et à la mise en service des PLQ au sein du PAV sur le territoire de la Ville de Genève.

**est approuvée.**

  
Carole-Anne Kast

Annexe : délibération signée

Communiquée à :  
la commune de Genève  
SAFCO

V I L L E D E  
G E N È V E



LÉGISLATURE 2020-2025  
DÉLIBÉRATION PR-1630 VII  
SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2024

**Crédit de 3 682 900 francs destiné aux travaux préparatoires et d'accompagnement à la réalisation et à la mise en service des PLQ au sein du PAV sur le territoire de la Ville de Genève (PR-1630 VII)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

par 46 oui et 13 abstentions

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 3 682 900 francs destiné aux travaux préparatoires et d'accompagnement à la réalisation et à la mise en service des PLQ au sein du PAV situés sur le territoire de la Ville de Genève.

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 3 682 900 francs.

*Art. 3.* – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2027 à 2036.

---

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Matthias Erhardt

La Présidente:

Livia Zbinden